

BLOCHER SAMEDI À LA BRÈVINE

«Oui, nous serons toujours le parti de l'économie!»

Fidèle à ses principes, l'éternelle figure de proue de l'UDC réclame tout de suite une amnistie fiscale internationale et la fin de l'accord sur la fiscalité.

Christoph Blocher répond aux questions de «L'Agefi» avant son intervention très attendue, samedi, dans les montagnes neuchâteloises, sur le règlement de la crise financière en Suisse. Celle-ci et l'avenir du secret bancaire seront au cœur des discussions menées par les délégués de l'UDC à la Brévine. L'ancien conseiller fédéral fait son retour sur l'avant-scène politique, se montrant toujours aussi à l'aise dans le paradoxe. A l'image du pays et des valeurs qu'il défend.

La Suisse a du faire des concessions sur le secret bancaire. Comment jugez-vous l'attitude de ses autorités?

Christoph Blocher: La procédure choisie par le Conseil fédéral révèle une absence de stratégie et de concept. Il s'y est toujours refusé, tant pour le conflit fiscal que pour le maintien du secret bancaire. Pourtant, j'avais demandé la mise sur pied d'une telle stratégie, lorsque je siégeais au Conseil fédéral. Mes collègues ne l'ont jamais jugée nécessaire, préférant s'agenouiller devant les États étrangers. Or, il faut constamment avoir à l'esprit ce que veut l'adversaire, notamment parce que nous n'avons pas à faire une once de concession sur la souveraineté de la Suisse. L'Union européenne (UE) vise une harmonisation fiscale et, à cette fin, la possibilité de pouvoir prélever des impôts élevés sans concurrence fiscale. En ce qui concerne le secret bancaire, elle entend connaître clairement la fortune des citoyens, alors que nous préconisons exactement le contraire: le maintien de la distinction entre la fraude, l'évasion fiscale et le respect du principe de la double incrimination. En 2006/2007, j'avais demandé une suspension de toutes les négociations avec Bruxelles, jusqu'à ce que nous aboutissions à une solution fiscale satisfaisante. Pour sauver le secret bancaire, je souhaitais mettre en place un régime d'imposition à la source applicable à toute l'UE.

Oui, mais entre-temps la crise financière a déferlé, de même les agissements douteux d'UBS aux Etats-Unis. Ce n'est tout de même pas de la faute du Conseil fédéral?

C'est exact, mais les événements auxquels vous faites allusion n'ont fait que de renforcer l'UE et les Etats-Unis dans leur volonté d'affaiblir la place financière suisse. Leurs exigences pour l'harmonisation fiscale est d'autant plus forte qu'ils n'ont plus d'argent dans leurs caisses.

Franchement, le Conseil fédéral avait-il les moyens de ne pas donner suite aux injonctions du G20 qui menaçait de nous inscrire sur une liste noire?

Oui et clairement. Ces dernières années, aucune attention n'a en effet été portée en direction de nos partenaires les plus importants qui sont la France et l'Allemagne. Le Département fédéral des affai-



«Figurer sur une liste noire serait un avantage comparatif pour l'image de la Suisse.»

res étrangères (DFAE) s'est intéressé davantage aux pays en voie de développement où il a ouvert des ambassades. Il a aussi promu des responsables de l'aide au développement au rang de diplomates. Or, le soin à accorder à nos relations avec les Etats européens et les Etats-Unis passaient par le devoir de leur rappeler notre droit. A cause des agissements malheureux d'UBS, ces principes ont été passés par-dessus bord en une seule nuit et de manière arbitraire.

Désormais le Conseil fédéral entend négocier de nouveaux accords de double-imposition avec plusieurs dizaines de pays. Que doit-il faire?

De tels accords existent déjà et je suis stupéfait d'apprendre que le Conseil fédéral entend les négocier à nouveau. Craignant de voir la Suisse mise

sur une liste noire, Monsieur Merz a vu des fantômes! Pour cette raison, Peer Steinbrück, le ministre allemand des Finances, a pu facilement ridiculiser la Suisse. Avec cette reddition qui pourrait le blâmer de vouloir nous comparer à une réserve d'Indiens? On menace de mettre la Suisse sur liste noire. Et alors? Si nous devions y figurer, j'y verrais un avantage. Nous pourrions transformer cette stigmatisation en un atout pour attirer encore davantage de clientèle en Suisse. La Suisse pourrait montrer, que la Suisse est un Etat de droit, qui protège la propriété privée, mais pas la fraude fiscale!

C'est avec les Etats-Unis que Monsieur Merz souhaite commencer les négociations de double imposition. Des contre-

mesures, telles que l'abandon des facilités fiscales pratiquées dans certains Etats comme le Delaware sont préconisées. Est-ce suffisant?

Une telle demande à l'égard de pratiques en cours, par exemple au Delaware, aurait dû être faite bien plus tôt. Nous venons de renoncer au principe de la double incrimination en cas de délits fiscaux. Un tel abandon exige une très forte compensation, des Etats-Unis pour la Suisse. A cet effet, il est impératif de réclamer tout de suite une amnistie fiscale internationale. Il est tout aussi urgent d'abandonner le droit de timbre, de manière à faire affluer de l'argent frais en Suisse. Enfin, avec l'abolition de la double incrimination, plus la moindre raison de maintenir une fiscalité de l'épargne avec l'UE ne se justifie.

Mais ce dernier pas ne concerne que nos relations avec Bruxelles.

Oui, nous avons mis cet accord en place, qui voit la Suisse restituer chaque année 500 millions de francs à l'UE, à la seule fin de maintenir le secret bancaire. Une meilleure solution pour la Suisse consisterait à reprendre l'imposition de la clientèle étrangère étrangère à la source et à réintroduire la double incrimination.

Pour en revenir à nos rapports avec les Etats-Unis, vous aviez suggéré de conclure avec eux il y a quelques années un accord de libre-échange dans le cadre de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA). A la lumière de l'attitude que Washington vient d'avoir avec Berne, était-ce une bonne idée?

«Limiter les salaires de UBS, mais aussi de Credit Suisse»

Avec votre hostilité contre la libre-circulation comment pouvez-vous prétendre être encore le parti de l'économie?

En fait, l'UDC reste le seul parti de l'économie, ne représentant pas les seuls intérêts de quelques entreprises. Par exemple, la libre-circulation des personnes va entraîner ces prochaines années de grandes difficultés dans nos assurances sociales. Car tout travailleur de l'UE ayant travaillé ne serait-ce qu'un jour en Suisse peut prélever durant cinq ans nos prestations sociales. Cette ouverture a commencé il y a un an avec les Etats fondateurs de l'UE. En 2011, une seconde étape sera entamée avec les pays de l'est. Puis la Roumanie et la Bulgarie suivront. Et comme ce sont les entreprises qui paient, nous nous y sommes opposés, car nous

estimons qu'il faut qu'un travailleur vive pendant une période minimale en Suisse avant de pouvoir jouir de prestations sociales. Nous nous battons aussi pour la baisse des taxes comme la diminution de la TVA que nous voulons réduire de 1%. Un tel pas est préférable aux programmes conjoncturels qui ne rapportent rien. Dans la foulée, vouloir une élévation de la TVA pour assainir l'assurance invalidité (AI) va clairement à l'encontre des intérêts de l'économie. La même remarque vaut pour l'UBS que nous avons été d'accord de soutenir. Pour éviter que cette banque ne reste «to big to fail», nous préconisons de partager ses entités. Mais plus largement, je pense que s'engager pour la souveraineté de la Suisse est favorable à notre économie.

Le contrôle des revenus à UBS aidée par l'Etat est-il une nécessité?

En temps normal en aucun cas. Mais je pense qu'UBS et Credit Suisse, qui bénéficie également, de fait d'une garantie d'Etat, sont trop grandes pour tomber en faillite. Limiter les revenus s'avère donc indispensable dans ce cas. Je vous rappelle que la Confédération participe à raison de 15 à 20% dans UBS et compte pour 10% des voix. Elle est la plus grande propriétaire de la banque et est tenue d'assumer ses responsabilités aussi longtemps que la Suisse y détient une participation de 10%. Elle doit donc aussi y déléguer un administrateur. A cet effet, je propose qu'elle sollicite une personnalité comme Jean-Pierre Roth, le président de la BNS, qui prend sa retraite prochainement. Il

jouit de l'indépendance d'esprit nécessaire à cette tâche et comprend ce qu'est le risque bancaire.

Pour vous il n'y aucune contradiction entre la souveraineté de la Suisse et son économie?

Je suis convaincu que le corollaire de la prospérité de la Suisse est sa souveraineté. Elle est déterminante à son bien-être parce qu'elle est ouverte au monde et neutre. Les tâches de l'Etat se restreignent à la protection de la propriété, à la liberté du commerce et de l'industrie. Il doit également veiller à la modération des impôts et des taxes, à la promotion de la responsabilité individuelle et à l'accès aux marchés pour les entreprises. A cette fin, la Suisse n'a jamais à prendre parti entre les grandes puissances.

A l'exclusion de l'agriculture, j'y reste favorable, à condition que les contrats passés soient respectés. Or, dans le cas d'UBS, l'accord de double imposition passé avec les Etats-Unis a été violé. Mais je dois préciser que ceux-ci nous avaient accordé un délai de huit mois pour réagir. Et la faute revient ici clairement à la Suisse. Celle-ci n'a pas conçu la moindre planification des délais à respecter, le tribunal fédéral administratif y compris. Nous ne sommes donc pas exempts de tout reproches.

Comment voyez-vous nos relations se développer avec l'Allemagne, partenaire de premier plan pour la Suisse?

Traditionnellement, nos relations sont bonnes avec l'Allemagne, pays avec lequel nos échanges sont intensifs. Mais ses caisses sont vides et nos difficultés relationnelles sont à prendre au sérieux. Dans ce cadre, les propos tenus par Franz Müntefering, président du Parti social-démocrate (SPD), parlant d'une guerre qui aurait été réglée par l'armée à une autre époque et qui ne peut aujourd'hui que trouver une issue économique, sont encore à prendre plus au sérieux que ceux tenus par Peer Steinbrück. Le message est clair: l'Allemagne vise une harmonisation fiscale complète, un échange d'informations intégral et l'abolition du secret bancaire. Je ne comprends pas que cette menace ne soit pas davantage prise au sérieux. Nous devons négocier sur ce seul aspect et fixer clairement les limites. Durant ce laps de temps, aucun autre dossier, par exemple celui de l'aéroport de Zurich, ne devrait être discuté, ni avec l'Allemagne et ni avec l'UE.

En Allemagne, certains partis comme les libéraux ou la CDU d'Angela Merkel, manifestent de plus en plus de réticences face à ces excès de langage.

Oui, si nous cédon, les Allemands qui se dressent contre Müntefering connaîtront également des difficultés. Les partis de droite outre-Rhin commencent à mesurer les réactions de l'opinion publique en Suisse. Face aux sentiments qui commencent à se faire connaître dans la population, beaucoup d'Allemands résidents en Suisse se montrent inquiets. Le Conseil fédéral ferait mieux d'affirmer qu'il ne se laisse pas marcher sur les pieds. Or, il préfère ne pas réagir et accepte des concessions, croyant que nos partenaires se montreront plus conciliants. Il n'en est rien, les Etats n'ont pas d'amis, seulement des intérêts. Par ailleurs, les Allemands ont généralement toujours nourri de la sympathie envers la Suisse. Nous n'avons pas été en guerre contre eux et avons toujours su entretenir des bons rapports de voisinage par la suite. Il ne faut pas casser de tels liens. **(Interview: Edgar Bloch)**